



## ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI LE 1<sup>ER</sup> AOÛT 2023 À 17H00

### ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de l'assemblée;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Présentation du projet de règlement;
  - ✓ Règlement numéro 602-2023-05 modifiant le règlement de construction numéro 602, tel qu'amendé, afin de modifier diverses dispositions
- 1.4 Période d'interventions;
- 1.5 Clôture de l'assemblée;